

Togo : la LCT prêche pour une rentrée scolaire apaisée

Ceci est une déclaration de la Ligue des Consommateurs du Togo

DÉCLARATION DE LA LIGUE DES CONSOMMATEURS DU TOGO (LCT) RELATIVE A LA RENTRÉE SCOLAIRE 2022-2023.

À quelques heures de la reprise des classes et après deux mois d'inactivité, où les établissements scolaires vont rouvrir pour une nouvelle année scolaire, la Ligue des Consommateurs du Togo souhaite revenir sur les soubresauts de l'année écoulée ayant malheureusement conduit au licenciement de plusieurs enseignants et à la détention de certains élèves et enseignants.

En effet, depuis que ces évènements se sont produits, la LCT n'a cessé de se préoccuper du vécu quotidien des enseignants et de leurs familles, surtout pendant cette période de vie chère. Elle s'est également préoccupée de l'avenir des élèves détenus qui ont malheureusement perdu une année scolaire.

Loin d'elle de vouloir faire un procès aux acteurs d'un conflit qui en principe est social et qui a pris une tournure malheureuse, la LCT, à l'orée de la rentrée scolaire 2022 2023, saisit cette occasion pour plaider en faveur des enseignants sanctionnés et des élèves détenus.

Dans le souci de donner l'occasion aux concernés de retrouver l'espoir de leur avenir, la Ligue recommande vivement au gouvernement de prendre une décision portant réintégration des enseignants licenciés et l'élargissement des enseignants et des élèves détenus afin de leur permettre de reprendre les classes, car leur avenir en dépend.

Par ailleurs, la Ligue des Consommateurs du Togo souhaite une bonne rentrée scolaire à tous les acteurs de l'éducation et invite les élèves à plus d'ardeur dans les études afin d'honorer leurs parents en

fin d'année.

Pour finir, la LCT invite tous les acteurs du monde éducatif à maintenir l'esprit de concertation pour une année scolaire paisible.

Fait à Lomé, le 23/09/2022